



# CAPa

## Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole option : Métiers de l'Agriculture

Niveau V par apprentissage

### Objectifs - Métiers

- L'employé de l'exploitation agricole de polyculture est un ouvrier qualifié polyvalent pouvant assurer, à partir des directives du chef d'exploitation, la responsabilité complète de son poste de travail.
- Il est capable d'effectuer les tâches et les travaux liés à la conduite d'un troupeau ainsi que ceux liés à la mise en place des cultures fourragères

### Conditions et procédures d'admission

Pour être admis il faut :

- Etre issu de 3<sup>ème</sup> et être âgé de 15 ans minimum
- Réaliser les tests de positionnement (français, Math)
- Avoir les sens de l'observation et être motivé par les activités agricoles

### Renseignements pratiques

- Restauration
- Possibilité hébergement
- Lignes de bus, gare SNCF

### Organisation de la formation

- Elle se déroule pendant 2 ans, à raison de 932 heures au C.F.A
- Le rythme de l'alternance est de 1 semaine au CFA/mois soit 14 semaines par an.

### Moyens pédagogiques

- CDI - CDR
- Salle informatique.
- Exploitation agricole et atelier.

### Contenu de la formation

Centre de Formation Apprentis - Route de Cambrai 62217 Tilloy les Mofflaines

☎ : 03.21.60.73.17 📠 : 03.21.60.73.15

## MODULES GENERAUX

- ❖ Français (80h)\*
- ❖ Histoire-géographie (28h)\*
- ❖ Anglais (28h)\*
- ❖ Education socioculturelle (40h)\*
- ❖ Mathématiques (80h)\*
- ❖ Informatique (28h)\*
- ❖ Sciences économiques, sociales et de gestion (28h)\*
- ❖ Education physique et sportive (28h)\*
- ❖ Physique-chimie (28h)\*

## MODULES PROFESSIONNELS

- ❖ Sciences et techniques des agroéquipements (136h)\*
  - ❖ Sciences et techniques professionnelles(197h)\*
  - ❖ Formation à la conduite (35h)\*
  - ❖ Module d'initiative professionnelle (40h)\*
  - ❖ Retour sur expérience (56h)\*
  - ❖ Pluridisciplinarité (44h)\*
- Soutien (30h)\*
  - Préparation à l'examen (25h)\*

\*Les volumes horaires sont donnés pour 2 ans à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés

## Epreuves d'examen

L'examen comporte 4 épreuves obligatoires (épreuves constituées d'épreuves terminales et de contrôles en cours de formations.)

## Statut des apprenants / Rémunération

Sous contrat d'apprentissage, l'apprenti est rémunéré à un pourcentage du SMIC en vigueur selon son âge.

## Débouchés

- Entrée dans la vie active en tant qu'ouvrier qualifié dans une exploitation agricole, entreprise agricole, concessionnaire agricole...
- Poursuite des études :
  - ✓ BPA TCEEA (Brevet Professionnel agricole option Techniques de Conduite et d'Entretien d'Engins Agricoles)
  - ✓ Certificat de Spécialisation Tracteurs et machines agricoles : utilisation et maintenance
  - ✓ Bac professionnel option Conduite et gestion d'exploitation agricole